

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Fi.Solutions
8, rue Bayen
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EOS Imaging, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon les modalités décrites dans le paragraphe 3.2.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation et les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 2, 3 et 4 du paragraphe 4 « Notes relatives au bilan et au compte de résultat » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux comptes

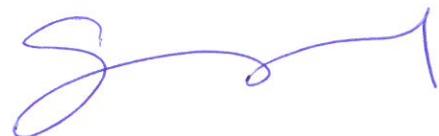
Fi.Solutions

Jean-Marc PETIT



Deloitte & Associés

Géraldine SEGOND



EOS IMAGING, S.A.

10 rue Mercoeur – 75011 Paris

Rcs Paris 349 694 893

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

BILAN - ACTIF
(en euros)

	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 706 725	1 340 868	365 857	247 673
Immobilisations corporelles	3 167 478	1 875 998	1 291 481	1 197 200
Immobilisations financières	13 244 978	8 715 117	4 529 861	4 548 469
ACTIF IMMOBILISE	18 119 182	11 931 983	6 187 199	5 993 342
Stocks et encours	4 683 905	-	4 683 905	2 825 482
Avances et acomptes versés sur commandes	297	-	297	297
Créances clients et comptes rattachés	9 941 702	67 500	9 874 202	7 181 764
Autres créances	24 153 683	19 252 844	4 900 839	4 672 336
Disponibilités	12 581 277	-	12 581 277	8 033 887
Charges constatées d'avance	353 968	-	353 968	220 057
ACTIF CIRCULANT	51 714 831	19 320 344	32 394 488	22 933 822
Frais d'émission des emprunts	279 364	-	279 364	-
Ecarts de conversion Actif	192 908	-	192 908	51 294
TOTAL ACTIF	70 306 285	31 252 327	39 053 958	28 978 458

BILAN - PASSIF*(en euros)*

	31/12/2015	31/12/2014
Capital	202 420	183 866
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	70 570 752	62 037 095
Réserve légale	20 557	20 557
Report à nouveau	(47 274 304)	(36 874 115)
Résultat de l'exercice	(9 583 484)	(10 400 189)
CAPITAUX PROPRES	13 935 941	14 967 213
Avances conditionnées	777 022	822 311
FONDS PROPRES	14 712 963	15 789 524
Provisions pour risques	818 833	687 683
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	818 833	687 683
Emprunts obligataires convertibles	10 000 000	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	250 000
Emprunts et dettes financières diverses	1 626 313	1 525 647
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 245 087	4 831 347
Dettes fiscales et sociales	1 703 817	1 888 349
Autres dettes	718 847	2 029 686
Produits constatés d'avance	858 696	461 478
DETTES	20 152 760	10 986 507
Ecart de conversion Passif	3 369 402	1 514 744
TOTAL PASSIF	39 053 958	28 978 458

COMPTE DE RESULTAT
 (en euros)

COMPTE DE RESULTAT	31-déc.-15 <i>12 mois</i>	31-déc.-14 <i>12 mois</i>
Vente de marchandises		
Production vendue (biens)	16 028 858	15 957 249
Production vendue (services)	1 865 028	1 402 371
Montant net du chiffre d'affaires	17 893 887	17 359 620
Subventions d'exploitation	652 504	644 425
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	566 696	251 339
Autres produits	1 221 855	887 974
PRODUITS D'EXPLOITATION	20 334 942	19 143 358
Achats et variations de stocks de marchandises		
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	9 534 967	8 531 838
Autres achats et charges externes	6 771 677	5 815 989
Impôts, taxes et versements assimilés	222 142	267 288
Salaires et traitements	4 987 672	4 804 093
Charges sociales	2 474 417	2 645 441
Dotations aux amortissements et dépréciations	773 967	799 827
Autres charges	593 966	600 070
CHARGES D'EXPLOITATION	25 358 809	23 464 548
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 023 867)	(4 321 190)
Produits financiers	5 798 793	1 480 946
Charges financières	11 561 893	8 586 687
RESULTAT FINANCIER	(5 763 100)	(7 105 741)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(10 786 967)	(11 426 931)
Produits exceptionnels	42 145	67 077
Charges exceptionnelles	67 642	134 323
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(25 497)	(67 246)
Impôts sur les bénéfices	(1 228 979)	(1 093 988)
RESULTAT NET	(9 583 484)	(10 400 189)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. LA SOCIETE

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé les filiales suivantes :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Depuis le 15 février 2012, la société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 28 avril 2016.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE***Emission d'obligations***

Le 9 janvier 2015, la société a émis :

- 60.000 OBSA d'une valeur nominale de 9 euros chacune soit un montant total de 540.000 euros. A chaque OBSA sont rattachés 3 BSA donnant chacun droit à souscrire une action au prix d'exercice de 4,71€. Les BSA pourront être exercés en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois avant le 9 janvier 2022.
- Trois tranches d'obligations simples au prix de 1€ pour un montant total de 14.460.000 euros. le groupe a procédé à l'émission d'OBSA pour un montant de 540.000 euros ainsi qu'à l'émission de trois tranches d'obligations simples pour un montant total en principal de 14.460.000 euros. Les deux premières tranches d'obligations simples, de montants respectifs de 4.460.000 euros et 5.000.000 euros ont été souscrites respectivement en mars 2015 et décembre 2015 par IPF Partners.

Les emprunts ont une durée de 4 ans et sont rémunérés au taux Euribor plus une marge de 7,75%. Un fond s'est engagé à souscrire l'ensemble de ces titres.

Exercice des 603.449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition des titres Onefit

En novembre 2013, EOS Imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros. Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser aux anciens actionnaires

de OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1.810.347 BSA permettant de souscrire 172.416 nouvelles actions d'EOS imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs, ce complément de prix de 1 m€ a été réduit à 250 k€ comptabilisé au 31 décembre 2014 en passifs financiers.

Au cours du premier trimestre 2015, les anciens actionnaires de OneFit Médical ont exercé les 603.449 BSA octroyés dans le cadre de l'atteinte de ces objectifs et souscrit 43.102 actions nouvelles. L'augmentation de capital en résultant a été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2015.

Création d'une filiale à Singapour

Le 6 mai 2015, la société a créé une filiale à Singapour détenue à 100% par EOS imaging SA. Son capital s'élève à 47 k€. Aucun chiffre n'a été enregistré dans cette filiale au cours de l'exercice 2015.

Réalisation d'un placement privé

Le 6 octobre 2015, EOS imaging a placé 1 789 909 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0.01 €, au prix de 4.85 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 8.7 m€ représentant 9.7% du capital social de la Société.

Le principe de l'opération a été autorisé le 1^{er} septembre 2015. L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 5 octobre 2015 et par décision du Directeur Général en date du 6 octobre 2015 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital s'est effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L.411-2 II du code monétaire et financier.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société s'établi à 202 420 euros et est composé de 20 228 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0.01 € (cf. note 11).

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.2. Méthodes comptables

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. La production immobilisée, le cas échéant, concerne des matériels destinés à la réalisation de tests.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

▪ Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
▪ Installations agencements	10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

3.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations
- Titres d'autocontrôle
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En cas de clause de complément de prix, la valeur brute des titres attachée au complément de prix appréciée à la clôture revêt un caractère provisoire, la société retenant à la date d'arrêté des comptes la meilleure estimation du complément de prix à verser. Le complément de prix est à l'actif en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

La société constate un écart de conversion sur les créances rattachées aux participations considérant que la créance présente au bilan est remboursable en devises.

3.2.4. Stocks

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

3.2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

3.2.7. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

3.2.8. Provision pour risques

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

- Provision pour garantie :

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

3.2.9. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « Frais d'émission des emprunts » qui est ensuite minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

3.2.10. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale, de contrats de maintenance et de services.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de la propriété et du risque, précisé dans chaque contrat, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

3.2.11. Autres produits d'exploitation

La société perçoit, en raison de son caractère innovant, des aides et subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer le fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les

subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de l'engagement des charges associées, indépendamment des encaissements.

Par ailleurs, la société facture à ses filiales des managements fees au titre des prestations d'animation et de politiques commerciales et administratives qu'elle leur apporte.

3.2.12. Impôt sur les bénéfices

Le Crédit d'impôt Recherche (CIR) ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) sont reconnus en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé pour accompagner le financement des dépenses de recrutement de la société.

3.2.13. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

NOTE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations en valeur brute s'analyse comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2014	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2015
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et Brevets	1 481 362	154 387		1 635 750
Immobilisations incorporelles en cours		70 976		70 976
	1 481 362	225 363		1 706 725
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	655 924	38 060		693 985
Matériel et outillage industriel	1 542 261	269 309		1 811 570
Matériel et mobilier de bureau et informatique	459 296	76 827		536 123
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	73 230	52 570		125 800
	2 730 712	436 767		3 167 478
Total Brut	4 212 074	662 130		4 874 204

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

Dépréciations	31/12/2014	Dotations	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et Brevets	1 233 690	107 179		1 340 868
	1 233 690	107 179		1 340 868
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	348 008	59 549		407 557
Matériel et outillage industriel	806 961	227 719		1 034 680
Matériel et mobilier de bureau et informatique	378 542	55 219		433 761
	1 533 511	342 486		1 875 998
Total Amortissements et Dépréciations	2 767 201	449 665		3 216 866

L'évolution des immobilisations corporelles et incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	247 673	118 184		365 857
Immobilisations corporelles	1 197 200	94 280		1 291 481
Total valeurs nettes	1 444 873	212 464		1 657 338

L'augmentation du poste immobilisations corporelles et incorporelles de 212 k€ en valeur nette porte essentiellement sur du matériel R&D dans le cadre des développements réalisés par la société ainsi que sur une hausse des coûts associés aux brevets.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	31/12/2014	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2015
Titres de participation	4 275 072	47 003		4 322 075
Créances rattachées à des participations	7 965 263	729 368	(51 589)	8 643 042
Actions propres	134 458	212 303	(168 685)	178 076
Dépôts et cautionnements	164 010	16 115	(78 340)	101 785
Total Brut	12 538 804	1 004 789	(298 614)	13 244 978

Dépréciations	31/12/2014	Dotations	Diminutions	31/12/2015
Titres de participation	25 072	47 003		72 075
Créances rattachées à des participations	7 965 263	1 618 047	(940 268)	8 643 042
Total dépréciations	7 990 335	1 665 050	(940 268)	8 715 117
Immobilisations financières nettes	4 548 469			4 529 861

Comme indiqué dans la note sur les faits significatifs, la société a créé une filiale à Singapour, dont le capital s'élève à 47 k€. Les titres de participation de cette société ont été dépréciés à la clôture, cette dernière n'étant pas encore une entité profitable.

En application de la norme IAS 36, un impairment test des immobilisations financières est réalisé chaque année afin de vérifier que leur valeur correspond au moins à leur montant net comptable pour lequel elles figurent à l'actif du bilan du Groupe.

L'impairment test de la valeur des titres de la société OneFit est réalisé selon la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). Le chiffre d'affaires servant à cette estimation est construit sur la base :

- Des ventes de consommables et services associés (activité historique de la société acquise) ;
- Des ventes incrémentales d'équipements EOS attendues de la commercialisation des EOS apps (applications) depuis 2015.

Ainsi, au 31 décembre 2015, seuls les titres de la société OneFit ne sont pas dépréciés et sont conservés pour une valeur nette de 4 250 k€.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées aux participations dans les filiales de la société :

- EOS imaging Inc. : basée aux Etats-Unis, EOS imaging Inc est une société de droit américain au capital de \$1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.

- EOS imaging GmbH : basée en Allemagne, EOS imaging GmbH est une société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au Theodor-Stern- Kai 1, 60596 Frankfurt am Main.
- EOS image, Inc : basée au Canada, EOS image Inc est une société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.
- OneFit Medical : société par actions simplifiée française au capital de 115.714 euros dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary à Besançon (25000), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Besançon sous le numéro 534 162 219.
- EOS Imaging, Pte Ltd : basée à Singapour, EOS Imaging Pte Ltd est une société de droit asiatique au capital de 70.000 S\$, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Au 31 décembre 2015, la société détient 38.867 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité qui s'est traduit par l'acquisition de 881.207 titres et la cession de 869.283 titres au cours de l'exercice, générant une moins-value nette de 24 k€ sur la période.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Designation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros</i>											
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>											
	EOS Image Inc		(1 696)	100%			2 875		746	(174)	
	EOS Imaging Inc		(16 968)	100%			23 560		9 667	(1 821)	
	EOS Imaging GmbH	25	(355)	100%	25		1 453		549	(181)	
	OneFit	116	(480)	100%	4 250	4 250	622		1 032	(396)	
	EOS Imaging Pte Ltd	47	(48)	100%	47		8			(48)	

NOTE 3 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 990 335	1 665 050	(940 268)	8 715 117
Stocks				
Créances clients	67 500			67 500
Autres créances	14 449 737	9 535 828	(4 732 721)	19 252 844
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL	22 507 572	11 200 878	(5 672 989)	28 035 461

dont exploitation

dont financier

dont exceptionnel

11 200 878

(5 672 989)

L'augmentation de 4.803 k€ de la dépréciation des autres créances correspond à l'ajustement de la dépréciation de ces créances au 31 décembre 2015.

NOTE 4 : ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	8 643 042		8 643 042
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	101 785		101 785
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 941 702	9 874 202	67 500
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 516	15 516	
	Etat - Impôts sur les bénéfices	1 307 430	1 307 430	
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 051 787	1 051 787	
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Etat - Divers			
Groupe et associés	19 874 583		19 874 583	
Débiteurs divers	1 904 366	1 904 366		
Charges constatées d'avance		353 968	353 968	
Frais d'émission d'emprunts		279 364	85 958	193 406
TOTAL		43 473 543	14 593 226	28 880 317

NOTE 5 : PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Créances clients		
Factures à établir	96 118	97 836
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	1 307 430	2 197 309
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire	1 298	30 000
Fournisseurs - avoirs à recevoir	742 062	100 583
Subventions à recevoir	992 976	403 446
TOTAL	3 139 884	2 829 174

Le poste Etat-Produits à recevoir correspond pour 1.158 k€ au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) comptabilisé en 2015 au titre des dépenses exposées au cours de l'exercice.

Il reprend également les produits relatifs au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) comptabilisé en 2015 pour 71 k€ ainsi qu'au CICE 2014 de la société pour 78 k€, non remboursé à la date de clôture.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

Le poste Subventions à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisées au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2015 et non encore versées à cette date.

NOTE 6 : DISPONIBILITES

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts bancaires à court terme	12 397 401	7 782 403
SICAV Monétaires	183 876	251 484
TOTAL	12 581 277	8 033 887

Au cours de l'exercice 2015, la trésorerie nette s'est améliorée de 4,5 millions d'euros.

Les disponibilités sont essentiellement composées de comptes courants pour un montant de 9,4 millions d'euros, d'un compte à terme d'un montant de 3 millions d'euros, d'intérêts à recevoir sur ce compte à terme pour un montant de 1 k€ et de valeurs mobilières de placement d'un montant de 184 k€, résultant de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Achats de matières et marchandises	46 362	7 532
Charges externes	307 606	212 525
TOTAL	353 968	220 057

NOTE 8 : ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	10 100 505			10 100 505
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>				
à 1 an maximum à l'origine	156		156	
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 500 000		1 500 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 245 087	5 245 087		
Personnel et comptes rattachés	724 557	724 557		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	755 228	755 228		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	81 670	81 670		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	142 362	142 362		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	25 652	25 652		
Autres dettes	718 847	718 847		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	858 696	858 696		
TOTAL	20 152 760	8 552 099	1 500 156	10 100 505
Emprunts souscrits en cours de l'exercice	10 000 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-			

Les emprunts et dettes financières divers concernent un prêt à taux zéro de 1,5 million d'euros accordé en 2013 par la BPI au titre de l'aide au développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS.

Comme précisé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice », le montant reporté en emprunts obligataires convertibles concerne les deux premières tranches souscrites au cours de l'exercice, majoré des intérêts courus sur cet emprunt.

NOTE 9 : CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires		
Intérêts courus	100 505	
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	1 209 396	1 501 148
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés et primes à payer	724 557	871 608
Charges sociales à payer	340 152	403 367
Impôts et taxes à payer	148 137	177 295
Autres dettes		
Clients - avoirs à établir		75 000
Royalties à payer	681 012	616 733
TOTAL	3 203 760	3 645 151

NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2015	31/12/2014
Vente de maintenance	858 696	461 478
TOTAL	858 696	461 478

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES▪ **Evolution des capitaux propres**

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/14	183 866	62 037 095	20 557	(36 874 115)	(10 400 189)	14 967 213
Affectation du résultat de l'exercice 2014				(10 400 189)	10 400 189	
Augmentation de capital en numéraire	17 899	8 663 159				8 681 058
Frais d'augmentation de capital		(401 234)				(401 234)
Augmentation de capital résultant de l'exercice d'options	655	271 733				272 388
Résultat de l'exercice 2015					(9 583 484)	(9 583 484)
Capitaux propres au 31/12/15	202 420	70 570 752	20 557	(47 274 304)	(9 583 484)	13 935 941

▪ **Augmentations de capital**

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice des 603.449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition de la société OneFit (cf. paragraphe 2)
- Exercice de 22.396 options, donnant lieu à la création de 22.396 actions nouvelles
- Emission de 1.789.909 actions nouvelles (cf. paragraphe 2)

▪ **Composition du capital social**

Au 31 décembre 2015, le capital social s'établit à 202.420 euros. Il est divisé en 20 241 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

▪ **Options**

Le 8 décembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 181 500 actions gratuites au profit de ses salariés, dont 39 500 à des salariés ayant un contrat de travail avec une entité du groupe domiciliée aux Etats-Unis.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

- La période d'acquisition des actions attribuées est de 2 ans pour l'ensemble des bénéficiaires.
- Il n'existe aucune autre condition d'acquisition que la condition de présence pendant cette période de 2 ans.
- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée en dehors des Etats-Unis, ont l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de 2 ans.
- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée aux Etats-Unis n'ont aucune obligation de conservation des actions.

Les autres plans, émis par la société, en cours au 31 décembre 2015 sont les suivants :

Type	Date d'octroi	En cours au 31.12.2015
SO 2009	07/07/2009	470 389
SO 2010	06/07/2010	308 415
SO 2010	20/05/2011	44 625
SO 2012	21/09/2012	273 432
BSA	31/12/2012	40 000
SO 2014	23/05/2014	211 500
Actions gratuites	08/12/2015	181 500
BSA	09/01/2015	120 000
		1 649 861

NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour garantie	683 583	484 000	(348 750)	818 833
Provisions pour perte de change	4 099		(4 099)	
TOTAL	687 683	484 000	(352 850)	818 833
<i>dont exploitation</i>		484 000	(348 750)	
<i>dont financier</i>			(4 099)	
<i>dont exceptionnel</i>				

L'évolution de la provision pour garantie en 2015 est liée à :

- La réévaluation des coûts de maintenance des équipements sous garantie ;
- La progression du nombre d'équipements sous garantie, compte tenu des équipements vendus au cours de l'exercice.

NOTE 13 : AVANCES CONDITIONNEES

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, la société a bénéficié d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1.275 K€.

Au 31 décembre 2015, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du programme. Le programme a donc été soldé sur ces éléments.

Les remboursements seront effectués en fonction des résultats d'exploitation de la Société, à savoir 0,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits issus du projet, à compter de l'année suivant l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 30 M€, puis de 0,75% dès l'atteinte d'un chiffre d'affaire cumulé de 50 M€. L'avance sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués actualisé au taux de 4,47% atteindra le montant total actualisé au

même taux de l'aide versée. Un premier remboursement a été réalisé en juin 2015 pour un montant de 45 k€, portant le solde de l'avance au bilan à 777 k€.

NOTE 14 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

	Entreprises liées
Immobilisations financières	12 965 117
Clients Autres créances	19 874 583
Charges financières	
Produits financiers	
Intérêts	97 773

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées conclue à des conditions anormales de marché.

NOTE 15 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2015			2014
	France	Export	Total	
Production vendue de biens	1 920 836	14 108 022	16 028 858	15 957 249
Prestations de services	1 283 327	581 701	1 865 028	1 402 371
TOTAL	3 204 163	14 689 723	17 893 887	17 359 620

NOTE 16 : DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a poursuivi le développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS et d'applications associées. Les frais de recherche et développement se sont élevés à 3.579 k€ en 2015 contre 3.047 k€ en 2014. Ces coûts sont comptabilisés pour leur totalité en charges de la période.

NOTE 17 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	22 507 572	11 200 878	(5 672 989)	28 035 461
Provisions pour risques et charges	687 683	484 000	(352 850)	818 833
Sous-Total	23 195 255	11 684 878	(6 025 839)	28 854 294
Amortissements	2 767 201	449 665		3 216 866
TOTAL	25 962 455	12 134 543	(6 025 839)	32 071 160

dont exploitation 933 665 (352 850)

dont financier 11 200 878 (5 672 989)

dont exceptionnel

Les transferts de charges s'élèvent à 442 k€ au 31 décembre 2015 contre 22 k€ à la clôture précédente et concernent principalement les frais d'émission relatifs à l'emprunt obligataire pour un montant de 344 k€.

NOTE 18 : RESULTAT FINANCIER

	2015	2014
Produits financiers		
Revenus des créances rattachées à des participations	97 773	37 620
Autres intérêts et produits assimilés	-	31 016
Résultat de change	29 176	5 389
Reprise provision	5 672 989	1 406 921
<i>Sous-total</i>	5 799 938	1 480 946
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	310 483	38 092
Abandon de créance	-	600 000
Résultat de change	55 776	72 982
Provision pour dépréciation et provisions	11 196 779	7 875 613
<i>Sous-total</i>	11 563 038	8 586 687
TOTAL	(5 763 100)	(7 105 742)

NOTE 19 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2015	2014
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés	42 145	67 077
<i>Sous-total</i>	42 145	67 077
Charges exceptionnelles		
Cession d'actifs immobilisés	66 142	134 269
Amendes et pénalités	1 500	54
<i>Sous-total</i>	67 642	134 323
TOTAL	(25 497)	(67 246)

Les charges et produits sur cession d'actifs immobilisés concernent les actions propres.

5. AUTRES INFORMATIONS**NOTE 20 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE**

Au 31 décembre 2015, le montant total des déficits reportables s'élève à 44.066 milliers d'euros et comprend 3.501 milliers d'euros de déficit fiscal de la période.

NOTE 21 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	2015	2014
Cadres	74	65
Non cadres	7	9
TOTAL	81	74

NOTE 22 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Abandon de créance

Le 31 décembre 2014, la société a consenti un abandon de sa créance de 600.000 euros envers la société OneFit. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune défini par la reconstitution des capitaux propres de la société OneFit à hauteur au moins de la moitié de son capital social. En cas de retour à meilleure fortune, la société OneFit s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 20% de son bénéfice net de l'exercice tel qu'apparaissant à la ligne HN de l'imprimé fiscal n°2053, étant précisé que cette affectation ne devra pas abaisser ses capitaux propres en dessous de la moitié de son capital social. En cas de résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance n'interviendrait qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2015	31/12/2014
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	2,35 %	1,80 %
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2009 – 2011	INSEE TD / TV 2008 – 2010
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 6,4%, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 6.6%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Au 31 décembre 2015 le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 277 k€.

▪ **Obligations au titre des contrats de location simple**

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2015 :

Données en Euros	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-
TOTAL	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 317 k€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 23 : RISQUE DE MARCHE

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada, à Singapour et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc et en SING\$ de EOS imaging Pte Ltd. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et € / SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la société (essentiellement des comptes à terme). Au 31 décembre 2015, les disponibilités détenues par la société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 24 mois.

Par ailleurs, le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes. Enfin le risque de crédit lié aux clients est limité compte tenu d'une partie significative dans les clients de la société d'entités publiques ou de distributeurs dont la surface financière est satisfaisante. Le risque présenté par les clients privés est maîtrisé compte tenu de solutions de financement généralement identifiées en amont auprès de sociétés de leasing.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2015, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

NOTE 24 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

NOTE 25 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2015 est de 114 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	
	Deloitte	Fi Solutions
Audit		
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>		
- Eos Imaging SA	55	26
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)		
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes</i>		
- Eos Imaging SA	33	
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)		
Sous Total	88	26
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
<i>Juridique, social, fiscal</i>		
<i>Autres</i>		
Sous Total		
Total	88	26

NOTE 26 : EVENEMENTS POSTERIEURS**Avance remboursable BPI et abandon de créance :**

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, un constat de succès commercial partiel a été prononcé par bpifrance, donnant lieu à un abandon de créances de 268 928 euros.

Démission administrateur :

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :

Le Groupe a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

Accord de partenariat avec Stryker :

Le Groupe a signé en mars 2016 avec la société Stryker un accord de co-promotion pour la Grande Bretagne.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.